

# L'autobiographie par l'État sous les derniers Ottomans

Olivier Bouquet

► **To cite this version:**

Olivier Bouquet. L'autobiographie par l'État sous les derniers Ottomans. Turcica, 2006. halshs-02136118

**HAL Id: halshs-02136118**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02136118>**

Submitted on 21 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'AUTOBIOGRAPHIE PAR L'ÉTAT CHEZ LES DERNIERS OTTOMANS

**B**ien des auteurs turcs ont goûté à l'autobiographie ces dernières années. Dans *Başka Yollar*, Enis Batur a recomposé une « biographie imaginaire » des photographies prises de lui, en famille ou avec des amis, alternent avec des lieux de mémoire personnels qui ont eu une vie avant lui et qui lui survivront : ici la photographie d'un ciel nuageux, là quelques tombes, là encore une peinture<sup>1</sup>. Partout, le sujet biographique se donne à voir comme homme présent au monde, à l'instar de Nedim Gürsel qui, la même année qu'Amos Oz ou Amin Maalouf, revient à ses origines familiales : le romancier évoque son enfance dans sa ville de naissance, Balıkesir, et la disparition de son père. Chaînon familial intermédiaire, il livre à sa fille le souvenir de la grand-mère disparue qui porte son prénom<sup>2</sup>. L'ouvrage d'Orhan Pamuk intitulé *Istanbul. Souvenirs et ville* s'inscrit dans une veine différente, celle du portrait de ville consacré à un espace urbain décrit dans sa totalité et abordé sans le recours à une intrigue romanesque<sup>3</sup>. Déjà annoncée par le sous-titre, la

Olivier BOUQUET est docteur de l'EHESS.

Il est actuellement professeur d'histoire-géographie au lycée français Jean Monnet de Bruxelles

e-mail : olivier.bouquet@gmail.com

\* Je remercie Timur Muhiddine, Nicolas Michel et Benjamin Lellouch dont les indications m'ont été précieuses.

<sup>1</sup> Enis BATUR, *Başka Yollar*, Istanbul, YKY, 2002.

<sup>2</sup> Nedim GÜRSEL, *Au pays des poissons captifs. Une enfance turque*, Paris, 2004 ; Amos OZ, *Une histoire d'amour et de ténèbres*, Paris, Gallimard, 2004 (trad. de l'hébreu) ; Amin MAALOUF, *Origines*, Paris, Grasset, 2004.

<sup>3</sup> *Istanbul. Hatıralar ve şehir*, Istanbul, YKY, 2003. Sur le portrait de ville, voir Henri GARRIC, « La Représentation de la ville dans les discours contemporains : Portraits de

mise en relation de la description urbaine et de la quête du sujet est assurée par l'exploration du thème de la gémellité : depuis son enfance, l'auteur est intimement persuadé qu'un autre Orhan, un jumeau qui lui ressemblerait « comme deux gouttes d'eau » (*tipatip*), vit dans une autre maison<sup>4</sup>. Il voit la ville comme le lieu de l'autre lui-même : Istanbul — en arrière fond sur la couverture du livre où l'auteur apparaît enfant, au premier plan — contient le double du sujet.

Chacun de ces ouvrages renouvelle le genre des mémoires qui, en Turquie, a souvent consisté en des récits où les auteurs s'effaçaient derrière la description des événements historiques dont ils avaient été témoins, et des hauts faits auxquels ils avaient participé. Chacun de ces textes s'inscrit dans un genre nouveau à Istanbul : l'autobiographie.

« Il faut regarder ce livre comme un *Essai d'Écriture sur Moi-Même*. En m'écrivant, j'ai voulu, comme le dit Montaigne, que le lecteur me trouve dans mon livre et mon livre dans moi. Je le pense non pas parce que Montaigne le dit, mais parce que c'est très juste. Il doit me trouver dans ces écrits celui qui lit, et moi je dois apparaître. J'ai voulu que mes écrits me ressemblent et me fassent apparaître au grand jour. Il faut qu'il en soit ainsi, en regardant les gens, la nature, les peines, les joies, et en un mot, le monde [...]. Il n'y a qu'une chose que je veuille déclarer : MOI [...]. C'est pourquoi je veux me voir comme une chose étendue sur une table d'opérations. Une chose avec son passé, son présent [...]. En bref, je me regarde, et en me regardant je m'écris. J'ai les bras longs, je dis j'ai les bras longs [...]. Ainsi, je veux qu'on sache comment je suis devenu un homme et apparaître au grand jour. En bref, il s'agit de me voir non en héros de roman, mais comme le sujet d'un texte ; d'être un texte. C'est tout. »

Ce texte publié par İlhan Berk en 1982 a tout d'un manifeste<sup>5</sup>. Son ambition littéraire est bien plus radicale que le projet de ressaisissement du passé par la mémoire : là où « je » (*ben*) est le titre d'un chapitre parmi trente-sept autres chez Orhan Pamuk, il est ici écrit en lettres majuscules, répété à chaque ligne. Sans doute İ. Berk sait-il qu'il est l'un des premiers — sinon le premier — auteurs turcs à vouloir le faire<sup>6</sup>. Mais

villes, monographies urbaines et romans entre synthèse et fragmentation », Thèse non publiée de littérature générale et comparée, décembre 2001, Paris, université Paris III Sorbonne-Nouvelle, p. 15, p. 20. Comme exemples de ce genre, voir Jerome CHARYN, *Métropolis*, Paris, Presses de la Renaissance, 1987 (trad. de l'américain) ; Juan GOYTISOLO, « La Ville-palimpseste », *À la Recherche de Gaudi en Cappadoce*, Paris, Fayard, 1992 (trad. de l'espagnol) ; William KENNEDY, *O Albany*, New York, Viking Penguin, 1983.

<sup>4</sup> O. PAMUK, *Istanbul*, *op.cit.*, p. 11.

<sup>5</sup> *Uzun Bir Adam*, Istanbul, YKY, 2002.

<sup>6</sup> La consultation d'un ouvrage de référence sur l'histoire du roman turc, de son appa-

il n'ignore pas qu'ailleurs, et avant lui, d'autres se sont essayés à cet exercice. Il s'autorise donc de Montaigne qu'il cite comme référence et non comme modèle : le refus de la transposition d'une pratique occidentale est gage de la nouveauté d'une entreprise qui se prétend d'autant plus nouvelle qu'elle se dit personnelle. Sans doute sait-il également que l'autobiographie telle qu'il l'a conçoit ne date pas de la Renaissance mais du Siècle des Lumières, et que les Ottomans eux-mêmes ne l'ont guère pratiquée : les sujets du sultan ne rechignaient certes pas à prendre la plume pour parler d'eux-mêmes ; mais ils le faisaient davantage, semble-t-il, pour répondre à la demande du pouvoir que pour satisfaire un désir d'écriture. Le discours sur soi ne concernait pas seulement les auteurs, les traducteurs et leurs lecteurs ; il était aussi l'aboutissement d'un lent processus d'individualisation qui engageait les sujets d'un Empire dans une confrontation de nature administrative et politique. Loin d'être la seule manifestation d'une forme littéraire nouvelle importée par quelques élites occidentalisées, il semble avoir emprunté, sous les derniers Ottomans, la voix de l'autobiographie par l'État. C'est cette hypothèse que je me propose d'explorer ici.

---

#### BIOGRAPHIE

Si les auteurs ottomans sont restés à l'écart de l'autobiographie constituée en genre littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle, ils ont pleinement contribué au renouvellement de la biographie en terre d'Islam à l'époque moderne. Barbara Kellner-Heinkele rappelle ainsi que la biographie s'apparente au genre biographique médiéval tel qu'il s'est développé au Moyen-Age : le terme *tercüme-i hal* qui désigne les notices biographiques est constitué de deux éléments dont le premier vient de l'arabe *tarjama*<sup>7</sup>. Comme leurs prédécesseurs, les Ottomans considèrent habi-

rition dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1990, révèle en effet que le thème autobiographique tel que l'envisage İ. Berk n'a pas été traité (B. MORAN, *Türk romanına eleştirel bir bakış*, Istanbul, İletişim Yay., 1983, 1990, 1994). Si l'individu est mis en avant dans le récit, c'est toujours dans son rapport au pouvoir, à l'idéologie dominante ou à un environnement dont il se sent exclu. Sur « l'individu face à la solitude » dans les romans des années 1970, voir Ali SEMİZOĞLU, « Aspects du roman turc après 1960 », *Anka*, vol. 16-17, 1992, p. 105-121.

<sup>7</sup> En arabe, *tarjama* signifie biographie (A. de BIBERSTEIN KAZIMIRSKI, *Dictionnaire arabe-français*, Paris, 1960, 2 vol., p. 195). Sur la biographie arabe à l'époque médiévale,

tuellement que la connaissance des hauts faits individuels contribue à la connaissance de la vie humaine en général ; qu'il faut donc s'employer à répertorier les personnages qui se sont distingués au service de la communauté des croyants. C'est dans cette tradition islamique que s'inscrit un Taşköprüzade Ahmed Efendi qui, dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, recourt encore à la langue arabe pour répertorier les vies de plus de quatre mille oulémas et cheikhs<sup>8</sup>. Comme leurs prédécesseurs, les Ottomans considèrent la science biographique comme une branche à part entière de l'historiographie<sup>9</sup>. Comme eux, ils truffent leurs récits d'anecdotes et d'aphorismes, dans une langue souvent fleurrie, toujours travaillée.

Pourtant, précise Barbara Kellner-Heinkele, il serait inexact de penser que les Ottomans se sont contentés de reproduire ce qui existait avant eux, sans contribuer au développement de la tradition biographique islamique. L'historienne allemande en veut pour preuve, d'une part, que la proportion d'œuvres classiques destinées à recenser d'illustres personnages « dans leur universalité » (dignitaires, savants, poètes et artistes) sur le modèle des *biographiensammlungen* constitués notamment par Ibn Hallikân (1211-1282), est relativement réduite au regard du reste de leur production biographique<sup>10</sup> ; d'autre part, que les Ottomans doivent être crédités d'avoir redéployé le genre vers les recueils en série de hauts dignitaires (*Reihenbiographien von Würdenträgen*). Le tournant qu'ils opèrent se produit à la fin du XVII<sup>e</sup>-début du XVIII<sup>e</sup> siècle, au moment où la fonction ancienne des *şehnâmeçi* (chargés sous Soliman le Magnifique de tenir le journal de bord de la dynastie) se transforme en celle de *vakanüvis*, véritables historiographes officiels<sup>11</sup>.

Osmanzade Taiib Ahmed, auteur d'un répertoire de 92 vizirs jusqu'en 1703, est sans doute le pionnier des recueils des hauts dignitaires classés selon leur fonction<sup>12</sup>. Ahmed Resmi Efendi lui emboîte le

voir Michael COOPERSON, *Classical Arabic Biography. The Heirs of the Prophets in the Age of al-Ma'mum*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

<sup>8</sup> *Parcelles anémones (aş-Şaka'iku n-nu'maniya fi 'ulama'i d-dawlati l-'Uthmaniya)*. Sur cet ouvrage et d'autres du même type, on consultera Barbara FLEMMING, « Glimpses of Turkish Saints: Another Look at Lami'i and Ottoman Biographers », *Journal of Turkish Studies*, vol. XVIII, 1994, p. 59-74.

<sup>9</sup> B. KELLNER-HEINKELE, « Osmanische Biographiensammlungen », *Anatolica*, vol. VI, 1977-78, p. 171-194, p. 171, p. 173.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 171-172, p. 175.

<sup>11</sup> F. BABINGER, *Die Geschichtsschreiber der Osmanen und ihre Werke*, Leipzig, 1927 ; B. KÜTÜKOĞLU, *Vekayi'nüvis – Makaleler*, Istanbul, 1994.

<sup>12</sup> Osmanzade TAIIB AHMED, *Hadîqat ül-vüzera*, Freiburg, 1969. B. Kellner-Heinkele

pas, sur un double front : il répertorie les chefs de la chancellerie du divan impérial (*reis ül-küttab*)<sup>13</sup>, ainsi que les aghas de la « Demeure de la félicité » (*dar üs-saade ağaları*), c'est-à-dire les chefs des eunuques du sérail<sup>14</sup>. Le genre des biographies de dignitaires s'impose, au point que la mort de l'auteur n'interrompt pas nécessairement la poursuite du suivi chronologique : le répertoire des *reis ül-küttab* d'Ahmed Resmi Efendi est ainsi continué par Süleyman Faik jusqu'en 1804<sup>15</sup>; au point également qu'il se maintient jusqu'à la fin de l'Empire, entre deux versants. L'un s'inscrit dans la veine historiographique des ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle : le plus bel exemple en est le recueil de Mehmed Süreyya qui réunit les *tercüme-i hal* de 17 000 agents de l'État, de sa création à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. L'autre se fait plus populaire ; le récit, en grande partie anecdotique, est orienté vers l'exaltation de la mémoire des grands hommes de l'Empire : Ahmed Refik anime en particulier cette tendance<sup>17</sup>.

Après l'instauration de la République, les historiographes manifestent un goût particulier pour les figures illustres (*maruf simalar*)<sup>18</sup> : Ali Fuad compose les biographies des plus hauts dignitaires du siècle passé, à commencer par celle de Mustafa Reşid Pacha<sup>19</sup> ; Mahmud Kemal İnal produit les biographies des 41 derniers grands vizirs, et M. Z. Pakalın celles de 23 ministres des Finances<sup>20</sup>. Ces hommes de culture d'État s'emploient à transmettre un héritage de grandeur à des générations

va jusqu'à considérer qu'il aurait lancé la « mode » du genre (« Osmanische », *loc. cit.*, p. 184).

<sup>13</sup> Les « chefs des secrétaires » ; Ahmed RESMI EFENDI, *Halîfet ül-rüesâ*, Istanbul, 1269/1852-1853. Sur ce diplomate et historien, voir Virginia H. AKSAN, *An Ottoman Statesman in War and Peace: Ahmed Resmi Efendi, 1700-1783*, Leyde, E. J. Brill, 1995 ; B. KÜTÜKOĞLU, « Ahmed Resmî », *Diyanet Vakfı İslam Ansiklopedisi*, vol. II, p. 121-122.

<sup>14</sup> Ahmed RESMI EFENDI, *Halîfetü'l-kübera*, Istanbul, Ahmet Nezhî Turan (rééd.), Istanbul, Kitabevi, 2000.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>16</sup> Mehmed SÜREYYA, *Sicill-i Osmânî*, Westmead, Gregg, 1971. Voir également Ahmed RIFAT, *Werd ül-hadâ'iq (Die Rose der Gärten)*, Freiburg, 1970 ; *Evkâf-i Hümayûn Nezaretinin Tarihçe Teşkilatı ve Nazırın Teracim-i Ahvâlî*, Istanbul, Evkâf-i İslamiye Matbaası, 1335. Sur les sources biographiques de la fin de l'Empire, voir B. KÜTÜKOĞLU, *Vekayi'nüvis*, *op. cit.*, p. 211-216.

<sup>17</sup> *Osmanlı Kumandanları*, Istanbul, 1320 ; *Köprülülüler*, Istanbul, Türkiye Ekonomik ve Toplumsal Tarih Vakfı, 2001.

<sup>18</sup> Mehmed SÜREYYA, *Sicill-i Osmânî*, 6 vol., Istanbul, Tarih Vakfı Yurt Yay., 1996, vol. I, p. IX.

<sup>19</sup> Ali FUAD, *Rical-i mühimme-i siyasiye*, Istanbul, 1928.

<sup>20</sup> *Tanzimat Maliye Nazırları*, 2 vol., Istanbul, 1939-1940.

républicaines qui seraient tentées d'oublier leur passé. Ils se révèlent être les continuateurs, par delà le changement de régime, d'une culture biographique des hauts dignitaires alimentée par la familiarité avec d'autres genres auxquels les Ottomans ont donné leurs lettres de noblesse : les chroniques et les livres de voyage.

Forme éminente de l'écriture de l'histoire depuis le XV<sup>e</sup> siècle, ces récits chantent les louanges des hommes qui ont servi la dynastie, exaltent le souvenir des conquérants et des combattants. Ainsi Evliya Çelebi consacre une partie de son *Livre de Voyages* à louer les exploits des uns, à prêter d'ineestimables qualités à d'autres, surtout quand il évoque tel patron, ou plus encore, la figure de l'auguste souverain<sup>21</sup>. La biographie a certes ses limites : sous la plume d'Evliya, comme sous celle de ses successeurs, le récit n'entre presque jamais dans les détails de l'intimité du sujet. Il y a bien une évocation des rêves de Melek Pacha et de sa femme. Mais ce type de récit est unique : les Ottomans n'ouvrent presque jamais « leur cœur et leur esprit », note R. Dankoff. Et quand ils le font, c'est sous l'angle de la fiction plus que de la biographie<sup>22</sup>. La chronique est davantage un lieu de mémoire : le narrateur écrit l'histoire pour perpétuer sa propre mémoire, pour être « mentionné en bien » dans la communauté musulmane<sup>23</sup>. Elle se constitue également en tribunal moral, donnant « matière à leçon en consignnant les récompenses et châtiments envoyés par Dieu aux bons et aux méchants<sup>24</sup> ». Ceux-là font l'épaisseur biographique d'une enquête constituée tantôt à partir du récit de proches, tantôt à la suite d'un patient travail de recueil d'informations écrites, tantôt enfin dans la lecture de chroniques plus anciennes : ainsi Taşköprüzade Ahmed puise-t-il la matière biographique de sa chronique autant auprès de son père que dans le matériel amassé pendant ses années passées dans les *medrese* stambouliotes<sup>25</sup> ; Lamî fait pour sa part usage de ses liens personnels autant que de sa lecture de

<sup>21</sup> Robert DANKOFF, *The Intimate Life of an Ottoman Statesman, Melek Ahmed Pasha (1588-1662) as Portrayed in Evliya Çelebi's Book of Travels*, New York, State University of New York, 1991, p. 61.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 7 ; p. 16.

<sup>23</sup> B. LELLOUCH, « L'Égypte d'un chroniqueur turc du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. La culture historique de 'Abdussamad Diyârbekrî et le tournant de la conquête ottomane », thèse d'histoire, Paris, EHESS, 1999, p. 160-161.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 160-161. Voir également N. VATIN, *Conférence d'ouverture*, École pratique des hautes études, Paris, À la Sorbonne, 2001, p. 65-66.

<sup>25</sup> B. FLEMMING, « Glimpses », *loc.cit.*, p. 62.

Kemalpaşazade<sup>26</sup>. Et quand l'auteur a vécu dans la proximité d'un personnage, il lui arrive de transformer sa chronique en véritable geste (*gazavatname*), à l'instar d'un Seyyid Murad qui exalte le souvenir de son compagnon, le célèbre Barberousse, dans ses *Gazâvât-ı Hayrî-d-din Paşa*<sup>27</sup>.

Il convient donc de souligner à quel point la biographie ottomane n'est pas un genre achevé : les auteurs entretiennent un rapport ambigu à la vérité des faits ; ils n'apprécient guère de citer leurs sources<sup>28</sup> ; ils écrivent moins par amour des lettres que par ambition, dans l'espoir de promouvoir une carrière, de regagner les faveurs de la Porte, ou de s'attirer la protection du sultan<sup>29</sup> ; ils traitent souvent de l'exemple anecdotique plus que de l'exploration d'une personnalité ; et ils n'ont pas le goût des monographies. Mais il faut également reconnaître, en amont, la contribution des Ottomans au genre qu'ils ont hérité des Arabes et des Iraniens ; en aval, l'apport de la pratique biographique à l'émergence de leur propre genre autobiographique.

---

#### DISCOURS SUR SOI

Les auteurs ottomans évoquent les hommes illustres. Ils parlent également d'eux-mêmes. Ceux qui se livrent le plus à cette pratique sont les lettrés. Mais ils n'en ont pas le monopole : quelques mystiques, fort éloignés du monde de la Cour et peu versés dans la poésie classique, ont laissé des récits de personne. Ainsi Seyyid Hasan, chef du couvent soufi de Balat, rend compte dans son *Sohbetname* des événements sociaux auxquels il prend part et des détails de sa vie quotidienne : ici, il évoque un déjeuner après un enterrement, là, il note qu'il a dormi ailleurs que chez lui ; sur les bains qu'il prend et les repas qui lui sont servis, il

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>27</sup> A. GALLOTTA, « Le Ġazavât di Hayreddîn Barbarossa », *Studi Magrebini*, vol. III, 1970, p. 79-160. On trouvera l'édition critique de cette œuvre dans A. GALLOTTA, « II 'Ġazavât-ı Hayreddîn Paşa' di Seyyid Murâd », *Studi Magrebini*, vol. XIII, 1981, p. 1-50. Voir également N. VATIN, « À propos de la captivité à Rhodes d'Oruç Re'is dans les *Ġazavât-ı Hayrî-d-din Paşa* », *Turcica et Islamica. Studi in memoria di Aldo Gallotta*, Naples, 2003, p. 995-1011. Sur les *gavazatname*, voir A. S. LEVEND, *Ġazavât-nâmeler ve Mihaloĝlu 'Alî Bey'in Ġazavât-nâmesi*, Ankara, TTK, 1956.

<sup>28</sup> B. KELLNER-HEINKELE, « Osmanische », *loc. cit.*, p. 181.

<sup>29</sup> N. VATIN, « À propos », *loc. cit.*, p. 190 ; N. VATIN, *Conférence, op. cit.*, p. 60 ; B. FLEMMING, « Glimpses », *loc. cit.*, p. 62.



donne force détails<sup>30</sup>. Toute expérience vaut d'être racontée dès lors que celui qui l'a vécue a le désir et les moyens d'en rendre compte – il n'est pas jusqu'à un simple cavalier (*delibaşı*), Kabudlı Vasfî Efendi, qui s'essaie à cet exercice<sup>31</sup>. Pour se faire auteur, l'Ottoman dispose alors de trois usages du « je ».

Le premier est *rhétorique* : pour des raisons liées à l'économie du récit, le narrateur prend le temps de rappeler qu'il tient la plume. Tantôt il se contente d'introduire son propos : « Passant de la route des conceptions à la voie de l'exposé, j'ai composé [le récit de] nombre de ses actes et pratiques en matière de guerre, de campagnes et de conquêtes », note Tursun Beg au début de son *Ta'rih-i Ebû-l-feth*<sup>32</sup>. Tantôt il se justifie de ne pas traiter tel sujet. Avant de raconter le vizirat d'Ahmed Pacha, Evliya Çelebi avertit le lecteur : « If I were to detail all the events of his vizierate day by day, I would require a separate volume. Suffice it to say that he remained on good terms with everyone<sup>33</sup> ». Tantôt, enfin, il se cite pour affiner le cadre biographique de son sujet : « At age fifteen he was presented, along with my mother, to Sultan Ahmed. Melek was consigned to the pages of the harem, while my mother was given to my father, and from their union I was born<sup>34</sup> ».

Une seconde mise en scène du je est *personnelle* : l'auteur se fait sujet de son propre récit. S'il est agent de l'État, il évoque ses études, sa carrière, ses mobilités, et ses accidents de parcours : Mustafa Ali en fait la matière de bien des pages, toujours soucieux de rendre compte de l'excellence de sa formation et de l'étendue de sa culture<sup>35</sup>. Selon l'estimation de R. Dankoff, Evliya Çelebi consacre jusqu'à 5 % de sa relation de voyage (*seyahatname*) à l'évocation de sa propre personne<sup>36</sup>. De son récit explicitement centré sur son maître Melek Pacha, il s'écarte à

<sup>30</sup> C. KAFADAR, « Self and Others: The Diary of a Dervish in Seventeenth Century Istanbul and First-Person Narratives in Ottoman Literature », *Studia Islamica*, 69, 1989, p. 121-150.

<sup>31</sup> J. SCHMIDT, « Ottoman Autobiography Texts by Lâmi'î and Others in the Collection of Turkish Manuscripts at the Leiden University Library », *The Joys of Philology. Studies in Ottoman Literature, History and Orientalism (1500-1923)*, 2 vol., Istanbul, Isis, 2002 ; vol. II, p. 155-163, p. 163.

<sup>32</sup> Cité par N. VATIN, « Tursun Beg assista-t-il au siège de Constantinople en 1453 ? », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, vol. 91, 2001, p. 317-329, p. 317.

<sup>33</sup> R. DANKOFF, *The Intimate Life*, op. cit., p. 61.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>35</sup> Cornell FLEISCHER, *Bureaucrat and Intellectual in the Ottoman Empire: The Historian Mustafa Ali (1541-1600)*, Princeton, Princeton University Press, 1986.

<sup>36</sup> R. DANKOFF, *The Intimate Life*, op. cit., p. 7.

l'occasion de courtes digressions qui le présentent sous ses meilleurs atours : « In this year I went to our lord Melek Ahmed Pasha, reaching him below Livno Castle, and I was honored with his company. Here, too, I participated in a number of *gazas*; but if I were to recount them all, this digest (*fihrist*) would turn into a lengthy scroll<sup>37</sup>. » Car historiens et poètes ne sont pas de purs esprits : conscients de l'intérêt que le pouvoir prête aux qualités littéraires, ils font leur propre éloge dans l'espoir de se hisser dans la carrière<sup>38</sup>.

Le procédé est connu ; il ne s'embarrasse pas de détours inutiles. Mustafa Ali va droit au but lorsqu'il supplie Murad III de bien vouloir lui accorder un poste, dans l'introduction d'un recueil de poésies dédiées au fils de celui-ci, Mehmed : « Let me not remain a *za'im* in your reign; in your time, may I not [be forced to] even glance at humble posts<sup>39</sup>. » Il faut savoir plaider sa cause, il faut donc savoir prendre la plume. Les « récits de captivité » sont conçus à cette fin<sup>40</sup>. Osman Agha de Temechevar, officier ottoman de cavalerie capturé par les Habsbourg en 1688, raconte dans ses mémoires les souffrances endurées pendant sa captivité longue de onze ans en Autriche et en Hongrie : il fait appel à la compassion des musulmans autant qu'aux bonnes grâces du Palais<sup>41</sup>.

D'une toute autre nature est la réflexion identitaire que mènent les derniers Ottomans, partis à la recherche de leurs origines et de leur race. C'est le temps où Ahmed Ağaoğlu découvre les théories de Gobineau<sup>42</sup> ; le temps où Halil Halid s'interroge sur son appartenance ethnique : « I do not wish to seem to be trying to trace my origin to a European race, though I am aware that many people in this country are unsympathetic, and even, perhaps, prejudiced, where Orientals are

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>38</sup> C. FLEISCHER, *Bureaucrat*, *op. cit.*, p. 67, 70, 75, 105, 182, 230 ; N. VATIN, *Conférence*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>39</sup> Cité par C. FLEISCHER, *Bureaucrat*, *op. cit.*, p. 68.

<sup>40</sup> N. VATIN, « Pourquoi un Turc ottoman racontait-il son voyage ? Note sur les relations de voyage chez les Ottomans des *Vâkı'ât-ı Sultân Cem* au *Seyâhatnâme* d'Evliyâ Çelebi », N. Vatin, *Les Ottomans et l'Occident (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Istanbul, Isis, 2003, p. 179-193.

<sup>41</sup> Osman Agha de Temechevar, *Prisonnier des Infidèles. Un soldat ottoman dans l'Empire des Habsbourg*, traduit et présenté par F. Hitzel, Paris, Sindbad, Actes Sud, 1998.

<sup>42</sup> Ada HOLLAND SHISSLER, « Ahmet Ağaoğlu (Aghayev), Turkish Identity between Two Empires, 1869-1919 », Ph.D. Diss., Los Angeles, University of California, 1995 (pub. à Leyde, E. J. Brill), p. 98-101.

concerned. My paternal ancestors came across from Central Asia<sup>43</sup>.» Entre soi et l'origine, la famille se prête tout particulièrement à l'évocation d'un univers *affectif*. Hayreddin Pacha le rend visible quand il écrit pour ses enfants à qui il dédie ses mémoires<sup>44</sup>. Mais le discours sur soi ne laisse échapper aucun *affect* : de même que Cemal Kafadar est surpris de ne voir percer aucune émotion sous la plume du mystique Seyyid Hasan, on s'étonne de la retenue d'un Saïd ou d'un Kâmil Pacha au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>.

Hors de ce *je* personnel autant en maîtrise qu'en ouverture de soi, un *je intime* s'exprime dans la relation au divin, en particulier lors des expériences d'exploration des rêves, dont Pierre Lory a récemment montré en quoi ils étaient perçus en terre d'Islam comme des moyens d'accès aux messages d'Allah<sup>46</sup> :

« The following morning I went to the pasha's bedside, kissed his noble hand, and was gently rubbing his blessed right hand when he addressed me in a thick voice : "My Evliya, the vision I have seen, you have seen, too. Tell it to me [...] tell me the dream that you saw this night". And he began to recite a Fatiha.

Just as he was reciting the Fatiha I recalled that I had indeed seen a marvelous dream that night, and that at the end of the dream I saw the pasha, who said to me, in my dream, "My Evliya, in the morning tell me this dream which you just saw". I had forgotten it because of my gloomy thoughts. But in the morning, as I was rubbing his noble hand and he said, "Tell me the dream you saw this night," he was clearly referring to that dream<sup>47</sup>. »

L'intime n'est convoqué que dès lors qu'il éclaire une expérience qui puisse être communiquée à des proches, afin de percer le mystère de la révélation. Evliya ne compte nullement procéder à une analyse avant que son maître lui en fasse la demande :

« The pasha, who had been listening avidly as I recounted my dream in all its details, told his servants to lift him out of bed [...] He spoke moaning and humming like a bee : "In my sleep I was directed to question Evliya about the genuine dream. This was the dream I meant when I said, 'You

<sup>43</sup> Halil HALID, *The Diary of a Turk*, London, Adam and Charles Black, 1903, p. 2.

<sup>44</sup> À mes enfants. *Mémoires de ma vie privée et politique* (M. MORSY, *Khayr ed-Din : Essai sur les réformes nécessaires aux États musulmans*, Aix en Provence, 1987, p. 23). Je n'ai pas lu ce document.

<sup>45</sup> C. KAFADAR, « Self », *loc. cit.*, p. 144-145.

<sup>46</sup> *Le Rêve et ses interprétations en Islam*, Paris, Albin Michel, 2003.

<sup>47</sup> R. DANKOFF, *The Intimate Life*, *op. cit.*, p. 100.

saw me this night in your sleep, tell me the dream'. Now may this genuine dream be auspicious, a dream such as the prophet Joseph saw and interpreted. I have formulated an interpretation, by divine inspiration which flashed upon my heart. A fatiha on this intention!<sup>48</sup> » »

L'Ottoman ne cherche pas à tant à se connaître soi qu'à se rassurer comme musulman : l'intimité n'a de valeur que dès lors qu'elle est partagée. Cela dit, il se laisse porter par sa plume à l'évocation de ses angoisses (« my gloomy thoughts »), lesquelles affectent également sa relation à l'ordre du monde et la perception qu'il se fait de son métier. Tout au long de son récit, Mustafa Ali ne cesse d'évoquer son anxiété à l'idée de faire carrière, ses désirs les plus vifs, ses aigreurs et ses frustrations<sup>49</sup>. À mi-parcours, il vit ses difficultés professionnelles comme une « crise de milieu de vie <sup>50</sup> », au point de verser dans une piété mystique. Par la suite, il présente son œuvre *Essence de l'histoire* comme le produit de la maladie et de la dépression<sup>51</sup>. Ahmed Cevdet confie une sensibilité semblable : pris dans la « toile des ambitions » (*şebeke-i âmâle*), il paie la progression de sa carrière par une « anxiété » croissante (*gaileyi çoğaltım*)<sup>52</sup>. D'autres, plutôt que de contenir leurs affects, donnent libre cours à leur hargne : dans une lutte qui l'oppose à son rival Pertev Pacha sous le règne de Mahmud II, Mehmed Akif Efendi déverse toute sa haine sur un « ennemi » qu'il traite de tous les noms<sup>53</sup>. Le dignitaire dévalorise celui qui fait obstacle à sa progression de carrière, dans l'espoir que son jugement puisse conforter ou renverser à son avantage les faveurs du sultan.

---

#### AUTOBIOGRAPHIE

Logique narrative (*je* rhétorique), intrusion à visée biographique (*je* personnel), exposé d'une situation intime minée par l'inquiétude ou l'affect (*je* intime) organisent de multiples discours sur soi identifiables

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>49</sup> « I strove fiercely with the warriors engaged in holy warfare, and sought to cut through the ranks with my blood-thirsty blade; thus I anxiously watched the passage of days and nights » (cité par C. FLEISCHER, *Bureaucrat*, *op. cit.*, p. 65, p. 40, p. 110).

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>52</sup> Cevdet PAŞA, *Tezâkir*, 40, publié par Cavid Baysun, Ankara, Türk Tarih Kurumu Basımevi, 1991 (3<sup>e</sup> éd.), p. 41.

<sup>53</sup> Arthur ALRIC, *Un Diplomate ottoman en 1836 (Affaire Chrurchill)*, Paris, 1892.

dans la littérature ottomane. Ces textes sont-ils pour autant autobiographiques ? À en croire les ottomanistes qui se sont penchés sur la question, la réponse doit être nuancée : s'il est légitime de repérer dans certains récits des « passages autobiographiques » (J. Schmidt)<sup>54</sup>, voire des extraits de « mémoires autobiographiques » (R. Dankoff)<sup>55</sup>, il convient de noter que les auteurs n'explorent aucune « conscience de soi<sup>56</sup> » et ne cherchent pas à investir « une troisième dimension, une perspective extérieure dans le traitement d'eux-mêmes<sup>57</sup> », qui caractérise les textes autobiographiques.

Le fait n'est pas propre aux Ottomans : les spécialistes de littérature française s'entendent pour identifier la naissance de l'autobiographie autour de la rédaction des *Confessions* de Rousseau ; le terme *autobiography* apparaît seulement au début du XIX<sup>e</sup> siècle au Royaume-Uni, avant d'inspirer le terme français dont l'étymologie date de 1836<sup>58</sup>. En revanche, tout au long des décennies suivantes, le contraste est frappant entre la scène littéraire occidentale et le paysage éditorial ottoman<sup>59</sup>. En Europe, toute une littérature du *je* se déploie, qu'elle investisse les formes anciennes des mémoires, qu'elle consacre la pratique des journaux intimes par leur publication en France à partir des années 1860<sup>60</sup>, ou qu'elle découvre les possibilités nouvelles de l'autobiographie<sup>61</sup>.

Bien plus rarement que leurs homologues européens, les hommes d'État ottomans prennent-ils la plume pour écrire leurs mémoires<sup>62</sup> : l'étude d'un échantillon de 282 pachas répertoriés dans les dossiers

<sup>54</sup> « Ottoman Autobiography », *loc. cit.*, p. 163.

<sup>55</sup> *The Intimate Life*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>56</sup> J. SCHMIDT, « Ottoman Autobiography », *loc. cit.*, p. 163.

<sup>57</sup> C. KAFADAR, « Self », *loc. cit.*, p. 149, p. 146-147. Voir également N. VATIN, *Conférence*, *op. cit.*, p. 59.

<sup>58</sup> Sébastien HUBIER, *Littératures intimes. Les expressions du moi de l'autobiographie à l'autofiction*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 39.

<sup>59</sup> J. SCHMIDT, « Ottoman Autobiography », *loc. cit.*, p. 163.

<sup>60</sup> Sur les journaux intimes, on consultera Philippe LEJEUNE & Catherine BOGAERT, *Histoire d'une pratique. Un journal à soi*, Paris, Textuel, 2003.

<sup>61</sup> Ph. LEJEUNE, « Autobiographie et histoire sociale au XIX<sup>e</sup> siècle », Claudette Delhez-Sarlet & Maurizio Catani (éd.), *Individualisme et autobiographie en Occident*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 1983, p. 209-234.

<sup>62</sup> « The kind of work that is as essential to a dead English statesman as tea and crumpets or whiskey and soda are to a live one – a Life and Letters, preferably in two volumes – simply did not exist in the Ottoman special spectrum » (R. H. DAVISON, « The Beginning of Published Biographies of Ottoman Statesmen: the Case of Midhat Paşa », R. H. Davison, *Nineteenth Century Ottoman Diplomacy and Reforms*, Istanbul, 1999, p. 119-141, p. 120-121).

de l'administration civile ottomane révèle que seulement quatre d'entre eux s'y sont essayés<sup>63</sup>. Et ceux-là, comme les littérateurs et les poètes, ne dévoilent pas la part de leur « intérieur<sup>64</sup> » ; ils ne s'autorisent d'aucun dessein personnel ; ils traitent peu de l'enfance, qui fascine alors les Européens comme laboratoire de l'imaginaire poétique et lieu de la vocation : Ahmed Muhtar, pourtant particulièrement prolixe dans ses mémoires, ne consacre que quelques pages à sa vie avant l'entrée à l'école militaire<sup>65</sup>. Et dans le compte rendu des batailles, toujours en retrait de son récit, il n'a rien d'un Fabrice del Dongo à Waterloo : il investit le champ de l'écrit au seul – sinon principal – titre de son intervention dans l'ordre des actions humaines ; pour rendre compte de ses expériences et de son engagement. C'est la caution de l'histoire qui le conduit à prendre la plume ; c'est le souci de contribuer à l'essor scientifique et littéraire qui marque sa conscience dans le siècle.

En témoigne la nature des ouvrages publiés par les pachas de l'échantillon précité. Les productions sont diverses, à la fois liées à la culture classique des auteurs, leur formation générale ou spécialisée, leur intérêt et leur curiosité propres, et leurs compétences professionnelles (en particulier en matière de médecine et d'armes). Par commodité, on distinguera quatre rubriques :

- 1) la culture classique des belles lettres (*adab*), avec la théologie<sup>66</sup>, la poésie<sup>67</sup>, l'histoire<sup>68</sup> et la philosophie<sup>69</sup> ;

<sup>63</sup> L'échantillon a été constitué à partir de la collection des *Sicill-i ahval* que je présenterai plus bas (O. BOUQUET, « Les Pachas du sultan. Essai prosopographique sur les agents supérieurs de l'État Ottoman (1839-1909) », thèse soutenue le 17 décembre 2004 à Paris, EHESS). Les mémoires de ces quatre pachas ont fait l'objet des publications suivantes : *Said Paşa'nın Hatıratı*, Istanbul, 1328 ; Ahmed MUHTAR PAŞA (Gazi), *Anılar. Sergüzeşt-i hayatım*, 2 vol., Istanbul, Tarih Vakfı Yurt Yay., 1996 (rééd.) ; KHAYR AL-DIN, *Mémoires*, édités par M. S. Mzali et J. Pignon sous le titre *Khérédine, homme d'État, documents historiques annotés*, 2<sup>e</sup> éd., Tunis, 1971 (non consulté) ; KÂMİL PAŞA, *Hatırat-i Siyasiyat*, 2 vol., Istanbul, 1329/1913.

<sup>64</sup> « Je me suis montré tel que je fus, méprisable et vil quand je l'ai été, bon, généreux, sublime quand je l'ai été : j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même » (J. J. ROUSSEAU, *Confessions*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1961, p. 5).

<sup>65</sup> De même dans des mémoires de plusieurs centaines de pages, Mehmed Tevfik BIREN n'en consacre qu'une à l'évocation de son enfance (*Mehmet Tevfik Bey'in (Biren) II. Abdülhamid, Meşrutiyet ve Mütareke Devri Hatıraları*, 2 vol., F. Rezan Hürmen (éd.), Istanbul, Arma, 1993).

<sup>66</sup> Ahmed Cevdet (SA, 1-2) ; Selim Sırrî (SA, 4-50) ; Mustafa Haşim (SA, 4-212). SA désigne ici les fiches biographiques des *Sicill-i ahval* regroupées aux Archives de la Présidence du Conseil à Istanbul.

- 2) l'étude des langues en particulier de la grammaire<sup>70</sup>;
- 3) les disciplines en progrès au XIX<sup>e</sup> siècle dont les pachas couvrent une riche palette : les mathématiques (calcul<sup>71</sup>, géométrie<sup>72</sup>, logarithmes<sup>73</sup> et algèbre<sup>74</sup>), l'agronomie<sup>75</sup>, la médecine<sup>76</sup>, l'astronomie et le système des calendriers<sup>77</sup>, l'économie<sup>78</sup>, le droit<sup>79</sup>, la numismatique<sup>80</sup>;
- 4) les sciences militaires<sup>81</sup> et navales<sup>82</sup>.

Ces domaines de l'activité humaine attisent plus la curiosité des pachas que la trame de leur propre vie : le dispositif éditorial est insuffisant pour laisser fleurir ce type de publication – même si les tirages augmentent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, seulement 285 livres sont publiés par an, en moyenne, sous le règne d'Abdülhamid II<sup>83</sup> ; la censure qui s'impose à tous dissuade ceux qui caresseraient le désir d'écrire sur eux<sup>84</sup> – j'en veux pour preuve le développement du genre à partir de la Révolution jeune turque ; les agents supérieurs de l'État, en particulier, entretiennent une relation si intime avec le sultan qu'ils ne sauraient la

<sup>67</sup> Mehmed Hayrüdî İrfan (SA, 1-38) ; Mehmed Said (SA, 3-52) ; Sadullah Rami (SA, 2-982) ; Zeynelabidin (SA, 1-252).

<sup>68</sup> İsmail Hakkı (SA, 1-474) ; Mehmed Nazım (SA, 10-409) ; Ahmed Cevdet (SA, 1-2) ; Ahmed İzzet (SA, 25-415), auteur d'un ouvrage sur la Confrérie *Rifa'iyye* ; Ahmed Cevad (SA, 2-1006), spécialiste d'histoire militaire.

<sup>69</sup> Mehmed Tahir Münif (SA, 3-246).

<sup>70</sup> Kostantinidi Aleksandros (SA, 4-30) ; Mehmed Tahir Münif (SA, 3-246).

<sup>71</sup> Mustafa Safvet (SA, 18-463) ; Yusuf Ziya (SA, 2-264).

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> Mehmed Said (SA, 3-52).

<sup>74</sup> Yusuf Ziya (SA, 2-264) ; Mehmed Said (SA, 3-52) ; surtout Hüseyin Tevfik (SA, 1-574), l'un des plus grands algébristes de l'époque.

<sup>75</sup> Abdullah Macid (SA, 1-588) ; elle est couplée avec l'élevage chez Mustafa Rasim (SA, 26-363).

<sup>76</sup> Le docteur Cemil Ziya (SA, 188-177) a produit plusieurs écrits sur les opérations chirurgicales.

<sup>77</sup> Ahmed Muhtar (SA, 22-91).

<sup>78</sup> Mehmed Tahir Münif (SA, 3-246).

<sup>79</sup> Ahmed Cevdet (SA, 1-2) ; Mehmed Tahir Münif (SA, 3-246) ; en particulier le droit commercial dans le cas de Şerif Ahmed Reşid (SA, 18-333) ; le droit administratif dans celui d'İbrahim Hakkı (SA, 183-100).

<sup>80</sup> Abdüllatîf Subhi (SA, 1-126).

<sup>81</sup> Süleyman Hakkı (SA, 173-311).

<sup>82</sup> Mehmed Hikmet (SA, 153-19) ; İbrahim Halil (SA, 172-69), spécialiste de la science des torpilles.

<sup>83</sup> F. HITZEL, « Présentation », F. Hitzel (éd.), *Livres et lecture dans le monde ottoman, Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 87-88, 1999, p. 7-15.

<sup>84</sup> F. GEORGEON, *Abdülhamid II. Le sultan calife*, Paris, Fayard, 2003, p. 388.

rendre publique<sup>85</sup> ; enfin, inscrits dans une société politique qui repose encore sur la séparation des gouvernants et des gouvernés, les Ottomans n'estiment sans doute pas représenter des catégories sociales auxquelles ils auraient à rendre des comptes, encore moins à se confier.

Cela dit, un goût pour le genre autobiographique fait certainement son apparition, préparant ainsi le terrain des expérimentations du siècle suivant. Les Ottomans qui savent le français, l'allemand ou l'anglais sont initiés aux genres littéraires occidentaux. Alors que les années 1860 voient les premières traductions de pièces de théâtre d'amour, à commencer par *Télémaque* de Fénelon en 1862 ; alors que les années 1870 sont l'âge d'or du roman français<sup>86</sup>, sans doute les lecteurs ottomans qui découvrent les *Misérables* d'Hugo, *Atala* de Chateaubriand ou *Paul et Virginie* de B. de Saint-Pierre, sont-ils également amateurs des mémoires d'Européens qui ont foulé leurs terres, comme ceux de Lady Montagu, de Henry Layard, ou de cette épouse de grand-vizir d'origine française, Marie Dejean<sup>87</sup>. Les traducteurs en effet ne manquent pas : l'un d'entre eux, Ahmed İhsan, pousse l'exercice jusqu'à traduire vingt-deux œuvres d'auteurs français en l'espace de cinq ans<sup>88</sup>. Et comme d'une « expérience de la plume » (*tecrübe-i kalem*) à l'autre il n'y a qu'un pas, les hommes de lettres ottomans en viennent à écrire leurs propres romans.

Ce nouveau genre se développe par l'intermédiaire d'intellectuels et de journalistes en vue comme Ahmed Midhat et Namık Kemal, au point qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il concerne le public lecteur dans son entier<sup>89</sup>.

<sup>85</sup> R. DAVISON, « The Beginning », *loc. cit.*, p. 139. Sur cette relation, voir O. BOUQUET, « Les Pachas », *op. cit.*

<sup>86</sup> J. STRAUSS, « Le Livres français d'Istanbul (1730-1908) », F. Hitzel (ed.), *Livres*, *op. cit.*, p. 277-301, p. 297.

<sup>87</sup> *The Complete Letters of Lady Mary Wortley Montagu*, Robert Halsband (éd.), 3 vol., Oxford, Clarendon Press, 1965 ; Sir H. A. LAYARD, *Autobiography and Letters*, 2 vol., London, 1903 ; *Trente ans dans les harems d'Orient. Souvenirs intimes de Melek-Hanum, femme de S.A. le grand-vizir Kibrizli-Mehemet-Pacha, 1840-1870*, Paris, E. Dentu, 1875.

<sup>88</sup> Johann STRAUSS, « Romanlar, Ah! Ö Romanlar! Les débuts de la lecture moderne dans l'Empire ottoman (1850-1900) » *Turcica*, vol. XXVI, 1994, p. 125-163, p. 144.

<sup>89</sup> Si les Ottomans ont écrit des romans notamment en langue grecque dès 1720 (S. YERASIMOS, « Aux origines du roman turc », *Anka*, vol. 16-17, p. 27-32), on considère que le 1<sup>er</sup> roman en langue turque est Vartan PAŞA (Hovsep Vartanian), *Akabi Hikayesi*, Istanbul, 1851. On en trouvera une édition dans Vartan PAŞA, *Akabi Hikayesi. İlk Türkçe Roman*, A. Tietze (ed.), Istanbul, 1991. Voir également A. TIETZE, « Der erste moderne Roman in türkischer Sprache », *Journal of Turkish Studies*, vol. 15, 1991, p. 345-353 ; J. STRAUSS, « Romanlar », *loc. cit.*



Les auteurs s'inspirent non seulement des contes populaires (*meddah*) dont le style mêle la narration pure à l'imitation des personnages, mais aussi des romans occidentaux dans lesquels ils puisent une conception romantique de l'amour qui n'a rien d'ottoman<sup>90</sup>. Les lecteurs apprécient tout particulièrement la description des personnages qui aspirent à la vie occidentale, sans pour autant parvenir à l'assimiler. Sans doute, le caractère romantique de l'expression des sentiments et l'importance accordée aux difficultés de la vie de famille, tels qu'ils sont abordés dans ces romans, incitent quelques lecteurs à se faire eux-mêmes auteurs. Car dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, parallèlement à ce développement du roman, une forme d'expression du discours sur soi aborde les mêmes thèmes – je veux parler de la correspondance intime.

Celle-ci s'ouvre tout particulièrement au « sentiment de la famille<sup>91</sup> » qui envahit l'univers des conversations et des représentations : comme le notent Cem Behar et Alan Duben, les portraits des parents avec leurs enfants se multiplient à Istanbul<sup>92</sup>. C'est là une expression nouvelle de la « famille sentimentale », telle qu'elle existe en Europe occidentale, caractérisée par un sens très particulier de solidarité qui lie entre eux les membres de l'unité domestique et les sépare, en même temps, du reste de la collectivité<sup>93</sup>. La famille stambouliote devient une société indépendante du sentiment personnel qui favorise l'intérêt de la conscience pour elle-même : Refia Sultan (1842-1880), fille du sultan Abdülmeçid, confie ses joies et ses peines à ses sœurs, et se dit malheureuse de ne pas s'entendre avec son mari<sup>94</sup>.

Le confinement de la cellule familiale prédispose à ce type d'épanchement, en particulier chez les membres de la dynastie. À la suite de la déposition du sultan Murad V, une partie de la famille impériale, recluse au Palais de Çırağan, trouve un exutoire dans les plaisirs de la plume<sup>95</sup> :

<sup>90</sup> Taner TIMUR, « Le Roman turc à ses débuts », *ANKA*, vol. 16-17, 1992, p. 9-23.

<sup>91</sup> Sur le sentiment de la famille chez les Ottomans, voir O. BOUQUET, « Le Devenir des élites ottomanes de l'Empire à la République », mémoire de DEA non publié, Paris, EHESS, 1997.

<sup>92</sup> Alan DUBEN, Cem BEHAR, *Istanbul Households. Marriage, Family and Fertility. 1880-1940*, Cambridge, 1991.

<sup>93</sup> Edward SHORTER, *Naissance de la famille moderne, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1977 (trad. franç.), p. 254.

<sup>94</sup> On trouvera une analyse des lettres rédigées par la princesse dans Ali AKYILDIZ, *Mümin ve Müsriif Bir Padişah Kızı Refia Sultan*, Istanbul, Tarih Vakfı Yurt Yayınları, 2001 (2<sup>e</sup> éd.).

<sup>95</sup> E. ELDEM, « Ottoman crises of legitimacy in the second half of the nineteenth cen-

captif pendant vingt-huit ans, le prince Salaheddin (1861-1915), fils du souverain déchu, évoque dans sa correspondance la mémoire de ceux qui ont disparu dans de tragiques événements comme son oncle assassiné, le sultan Abdülaziz. À l'étranger, les familles isolées de leur milieu d'origine vivent le même recueillement dans l'écrit<sup>96</sup>; les diplomates se confient dans le secret de la correspondance. La relation affective privilégiée entre père et fils Musurus donne lieu à des mouvements d'introspection élaborés: Etienne Musurus, ambassadeur à Rome, écrit à son père, qui, lui, est en poste à Londres, à quel point sa famille (qu'il n'avait jusqu'ici jamais vraiment quittée) lui manque. Il dit se sentir « si seul et si triste » qu'il en envisage même l'extrémité du mariage<sup>97</sup>.

Toutefois, l'émergence de l'autobiographie ne naît pas seulement de la lecture des romans ou du secret intime de la correspondance familiale. Aussi étonnant que cela puisse paraître au premier abord, je fais l'hypothèse qu'elle se produit également au cœur d'un espace politique.

---

#### L'AUTOBIOGRAPHIE ADMINISTRATIVE :

##### L'AGENT DE L'ÉTAT SE FAIT AUTEUR

Au début du règne d'Abdülhamid II, l'État recense pour la première fois ses sujets à titre individuel pour mieux les administrer. Il compte également les agents placés à son service pour mieux les employer<sup>98</sup>. Dans le cadre de cette politique de contrôle, il revient à la commission des *Sicill-i ahval* créée en 1879 de répertorier l'ensemble des employés de l'administration civile ottomane. À cette fin, des notices imprimées sont envoyées dans tous les bureaux de l'Empire, accompagnées d'instructions précises: les employés doivent les remplir eux-mêmes et répondre avec exactitude à diverses questions relatives à leur carrière :

turey: A dynastic vision », intervention au colloque « Authority and Legitimacy in the Ottoman Empire », université du Bosphore, 6-7 juillet 2001.

<sup>96</sup> Fuad Emine TUGAY, *Three Centuries: Family Chronicles of Turkey and Egypt*, London, New York, Oxford University Press, 1963.

<sup>97</sup> Fonds Musurus, 5/14, le 4 janvier 1882, Bibliothèque Gennadios d'Athènes.

<sup>98</sup> Sur la mise en œuvre des recensements aux début du règne d'Abdülhamid II, voir Kemal KARPAT, « Ottoman Population Records and Census of 1881/82-1893 », *International Journal of Middle East Studies*, vol. IX, n° 2, 1978, p. 237-274. Sur les objectifs de la commission des *Sicill-i ahval*, voir O. BOUQUET, « Les Pachas », *op. cit.*, p. 80-96.

« À quelle date et à quel âge êtes-vous entré au service du gouvernement ?  
 Est-ce comme fonctionnaire rétribué ou bien en qualité de surnuméraire que vous y êtes entré ?  
 Quels postes avez-vous occupés et à quelle époque ?  
 Quels grades et quelles décorations avez-vous reçus, et à quelle époque ?  
 Quel a été votre traitement à chaque poste ?  
 Combien de temps êtes-vous resté en disponibilité ? Durant cette période, avez-vous reçu un traitement de disponibilité et à quelle époque ?  
 De combien ? Avez-vous des décorations étrangères ?  
 À quelles occasions les avez-vous reçues et à quelles dates ?<sup>99</sup>

Remplies par l'employé et contrôlées par son supérieur hiérarchique, les notices biographiques sont renvoyées à la Commission des *Sicill-i ahval* pour être recopiées *in extenso* dans les registres. Entre 1879 et 1914, un peu plus de 51 000 notices sont ainsi enregistrées<sup>100</sup>. Voici la traduction exacte de l'une d'entre elles, celle du grand vizir Arif Pacha<sup>101</sup>.

Arif Paşa. Il est le fils de Ahmed Ağa Hürşid qui se trouva dans le *vöivodalık* de Drac, sous l'autorité de l'administration de Tepedenli Paşa.  
 Il naquit à Yenişehir-i fener en 1242 [1826-1827].  
 Il étudia l'arabe et le persan à l'école primaire puis à la *mekteb-i maarif-i adliye*.  
 Il dispose d'une maîtrise littéraire du turc (*kitabete*), parle le grec, le lit et l'écrit un peu (*bir az*).  
 Au mois de R 1261 [mars-avril 1845], alors qu'il avait 19 ans, il fut adjoint du *tahrirat kalemi* d'Erzurum.  
 Cinq mois plus tard, il fut nommé avec un traitement mensuel de 750 piastres<sup>102</sup> au secrétariat de la suite de son beau père feu Abdullah Nuri envoyé plénipotentiaire à Erzurum auprès du gouvernement iranien.  
 En 1263 [1846-1847], il vint à Istanbul et fut employé au bureau des archives du *meclis-i vâlâ* (depuis supprimé) avec un traitement de 50 piastres et l'attribution du grade *hocalık*.

<sup>99</sup> Je remercie Sinan Kunalalp de m'avoir remis une copie de cette notice. J'ignore d'où vient ce document. Pour un exemple de notice rédigée en turc, on consulera un document imprimé intitulé « modèle de notice d'État de service » (*tercüme-i hal hulâsası nümunesi*) (Yıldız Esas Evrakı, 113/18, Archives de la Présidence du Conseil (BOA), Istanbul).

<sup>100</sup> Ces registres (*Sicill-i ahval defterleri*) sont aujourd'hui conservés aux archives de la Présidence du Conseil d'Istanbul. Au moment de la rédaction de ma thèse, j'avais proposé une estimation de 50 000 employés répertoriés. Depuis, le personnel des archives a procédé à un comptage précis : 51 652 est le chiffre officiel à ce jour.

<sup>101</sup> SA, 22/47. Par souci de clarté, je reviens à la ligne dès que je le juge utile.

<sup>102</sup> Les traitements cités ci-dessous sont tous mensuels.

En 1273 [1856-1857], durant environ une année, il fut secrétaire général de l'Ambassade de Saint-Pétersbourg.

Au début de 1282 [1865-1866], il fut nommé avec un traitement de 8 000 piastres au secrétariat général du *vilâyet* d'Erzurum cumulant avec le service politique.

Au terme de dix mois de service, il fut démis de ses fonctions.

Il fut nommé à Sisam avec des frais de route de 50 000 piastres à cause de la révolte qui y éclata en 1283 [1866-1867].

La même année, après cinq mois de fonction, il occupa avec un traitement de 8 000 piastres le poste de gouverneur central du *vilâyet* d'Aydın cumulant avec celui de comptable.

Un an plus tard, il fut nommé au gouvernorat de Menteşe avec un traitement de 10 000 piastres, puis à celui de Kandiye avec un traitement de 17 500 piastres, en 1286 [1869-1870] à celui de Resmo avec un traitement de 10 000 piastres, en 128(?) à celui de Manisa avec 12 000 piastres.

Un an plus tard, à la suite de sa démission, il revint à Istanbul et fut nommé à la direction du Premier bureau du registre foncier (*tahrir*) avec un traitement de 6 000 piastres.

En 1290 [1873-1874], il fut nommé au gouvernorat de Midillû avec un traitement de 10 000 piastres et de nouveau à celui de Kandiye avec le même traitement; puis, parce que dans d'autres institutions son traitement fut réduit à 5000 piastres, il revint en permission (*mezunen*) à Istanbul.

En 1294 [1877-1878], il fut nommé avec un traitement de 10 000 piastres comme substitut (*vekil*) du gouverneur général du *vilâyet* de Kastamonu.

En 1295 [1878-1879], il fut nommé avec un traitement de 17 500, puis de 15 000 piastres, gouverneur général du *vilâyet* de Bitlis.

Au terme de quatre ans et demi de service, il fut démis de ses fonctions.

En 1301 [1883-1884], il revint au *vilâyet* d'Aydın avec un traitement de 15 000 piastres.

Pendant seize mois, il occupa les fonctions de gouverneur général du *vilâyet* de Diyarbakır avec un traitement de 17 500 piastres.

Au mois de *receb* 1305 [mars-avril 1888], il fut muté au gouvernorat général de Trabzon avec un traitement de 15 000 piastres.

Il obtint le troisième grade en 1263 [1846-1847], le second en 1273, le second de classe *mütemayyiz* en 1282, le premier de seconde classe en 1283, le grade de *Rumeli Beylerbeyi* au début de l'année 1284, la médaille de Crète et le *nişan* du *Mecidi* de 3<sup>e</sup> rang en 1285, de second rang en 1297 [1879-1880].

Dans le cadre de ses nominations et promotions, ses démissions ont été l'effet des nécessités administratives. Du fait des fonctions qu'il a occupées, il n'a pas été présumé coupable ou poursuivi.

24 *receb* 306 (15 *kanun-i evvel* 304)<sup>103</sup>

<sup>103</sup> Il s'agit de la date de l'enregistrement de la notice (28 décembre 1888).

Cette entreprise de recension est inédite : pour la première fois dans l'histoire de l'empire, les employés sont sommés de faire le récit de leur propre vie. Certes, leurs prédécesseurs n'hésitaient pas à prendre la plume pour s'adresser à leur hiérarchie : les archives sont pleines de demandes personnelles, de doléances et de plaintes, adressées en haut lieu par des agents de l'État désireux de faire entendre leur voix par le recours à l'outil politique du « dialogue entre le maître et le serviteur<sup>104</sup> ». Mais le pouvoir n'avait jamais exigé de la totalité de ses employés qu'ils écrivent le récit de leur propre vie, et qu'ils parlent en leur nom. Encore moins avait-il été question d'offrir à chacun la possibilité d'entrer en autobiographie.

Pourtant, le bureau inventeur du questionnaire puise certainement à une culture ancienne : sans doute les administrateurs qui conçoivent la forme de la *tercüme-i hal* sont-ils familiers des recueils biographiques ; l'un des pères probables du projet, Ahmed Cevdet, nourrit lui-même son *Histoire* de courts récits de vie. En outre, à observer le détail des thématiques abordées dans les notices des recueils du XVIII<sup>e</sup> siècle, on y retrouve des sujets présents dans les *Sicill-i ahval*. En voici la liste livrée par Barbara Kellner-Heinkele<sup>105</sup>, que je propose de redistribuer selon leur degré d'apparition dans les *Sicill-i ahval* (voir p. suivante).

Si la plupart des notices du XVIII<sup>e</sup> siècle ne sont pas aussi complètes, les thèmes cités plus haut figurent dans les recueils. Certains d'entre eux n'apparaissent que rarement ou jamais dans les *sicill* ; c'est l'effet de l'intérêt ciblé que l'administration porte à ses agents : ce qui ne tient pas directement au déroulement de la carrière (pèlerinage, retraite ou décès) n'a pas à être mentionné. De même, le caractère officiel des *sicill* explique l'absence ou la rareté d'informations sur le pseudonyme, l'allure extérieure, ou les anecdotes sur le sujet : il est ainsi clairement

<sup>104</sup> G. VEINSTEIN, « La voix du maître à travers les firmans de Soliman le Magnifique », *Soliman Le Magnifique et son temps*, G. Veinstein (éd.), Paris, 1992, p. 127-144, p. 139. La culture bureaucratique ottomane est une culture du 'arz, de la requête, dont les *Sicill-i ahval* rendent compte par la mention des *istidanâme* (pétitions) des agents. Ainsi İsmail Hakkı Paşa, sous le prétexte qu'il ne parvient pas à se faire au climat de Muş dont il est gouverneur, supplie (*niyaz*) qu'on le nomme ailleurs (SA, 3-668). Sur cette participation des serviteurs de l'État à l'exercice universel du « droit de plainte » (« Reâyâ/askeri, zimmî/müslüman, herkesin şikâyet için 'arz sunma hakkı vardır »), voir H. İNALCIK, « Şikâyet hakkı : 'Arz-i hâl ve 'arz-i mahzar'lar », *Osmanlı Araştırmaları*, vol. VII-VIII, 1988, p. 33-54, p. 35. Pour des exemples de suppliques, on consultera BOA, TFR. I. SKT 2/178.

<sup>105</sup> B. KELLNER-HEINKELE, « Osmanische », *loc. cit.*, p. 181.

Souvent cité	Rarement cité	Jamais cité
Nom de naissance, nom acquis		Pseudonyme
Année et lieu de naissance		
Origine ethnique		
Nom du père, nom de parents célèbres		
Formation (scolaire)	Noms des maîtres	
Talents et qualités		
Chronologie de carrière	Données sur les prédécesseurs et successeurs	
	Faits et succès ; échecs	
Voyages	Pèlerinages	
Lieux d'exil		Lieux de retraite
	Date, lieux et origine du décès	Lieu de sépulture, maître de cérémonie
		Descendants
Travaux littéraires		
Traits de caractère. Qualités		Allure extérieure
		Anecdotes sur le sujet
		Chronogrammes de ses contemporains à l'occasion de sa nomination ou de son décès
		Inscription sur sa pierre tombale

signifié à un certain Mehmed Sabit que la commission n'a que faire des détails qu'il donne sur sa barbe, sa taille moyenne et ses yeux marrons<sup>106</sup>. En revanche, tout ce qui du profil de l'agent pourrait intéresser une administration en réforme mérite d'être évoqué, qu'il s'agisse du contexte du début de carrière (là où les recueils s'intéressent en priorité à ce qui fonde la réputation du sujet, et donc à ses plus hautes fonctions, les *sicill* indiquent la durée du service nécessaire aux calculs des droits à la retraite); qu'il s'agisse des traitements mensuels (ce système a été instauré sous Mahmud II et perfectionné sous les *Tanzimât*); ou qu'il

<sup>106</sup> G. SARIYILDIZ, *Sicill-i Ahvâl Komisyonu'nun Kuruluşu ve İşlevi (1879-1909)*, İstanbul, Der Yay., 2004, p. 126.

s'agisse des décorations (elles n'ont été créées qu'à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle). Le style est simplifié : alors que celui des recueils fait souvent sien « la pompeuse et harmonieuse ordonnance de la vieille phrase ottomane, luxuriante et fleurie<sup>107</sup> », celui des *sicill* porte la marque des efforts de clarification imposés par les réformateurs.

L'État adapte une forme ancienne selon un but administratif particulier. Mais il se place aussi à l'école européenne : la formulation de questions précises et systématiques, de même que la conception d'un formulaire imprimé selon un seul et même modèle, sont aussi bien des nouveautés ottomanes que des pratiques observées dans les administrations européennes de l'époque<sup>108</sup>. L'autobiographie administrative des *sicill* est bien le produit d'une rencontre entre trois influences culturelles (la biographie d'État des époques précédentes, la nouvelle volonté de modernisation du XIX<sup>e</sup> siècle, les pratiques des administrations européennes). En retour, elle influence la biographie littéraire et historique dont elle est issue. La consultation des recueils du XIX<sup>e</sup> siècle en témoigne. On y voit à quel point la constitution des *Sicill-i ahval* conduit à simplifier et rééchelonner les règles de la biographie ottomane. Voici la notice d'Arif Pacha telle qu'elle apparaît dans les *Sicill-i osmanî* (SO)<sup>109</sup>.

Arif Paşa

Il est de Yenişehir. Après avoir occupé quelques fonctions secondaires (*ufak*) dans le *vilâyet* d'Erzurum, il entra au service du bureau des archives du Conseil supérieur et de là fut en poste, avec le rang de *mirimiran*, dans les gouvernorats de Menteşe, Resmo et Saruhan, les gouvernorats généraux de Bitlis en 1302 (M. 1885), en 1305 (M. 1888) de Diyarbekir, en 1306 (M. 1889) de Trabzon, en 1307 (M. 1890) d'Alep. Il fut démis de ses fonctions en 1309 (M. 1892). Il décéda le 7. R. 1311 (M. 18 eylül 1893). Il fut inhumé autour du mausolée de Seyyid Nizâm à l'extérieur de Silivri Kapısı. Il était en possession du *Rumeli pâyesi*, était considéré comme homme d'autorité dans ses fonctions, et avait de la fortune.

<sup>107</sup> A. ALRIC, *Un Diplomate*, *op. cit.*, p. IX.

<sup>108</sup> O. BOUQUET, « Les Pachas », *op. cit.*, p. 95-97, p. 134-135. Citons par exemple les registres du ministère de l'Intérieur français constitués dans les années 1860. Selon P. Cristofoli, ceux-ci précisent annuellement la composition des bureaux. Pour chacun d'entre eux, existe une liste nominative des employés, de leur grade, quelquefois de leur traitement annuel. Les mouvements de personnel intervenus durant l'année considérée sont précisés en marge (P. Cristofoli in M. Gribaudo & J. Magaud (éd.), *L'Action publique dans les domaines sanitaire et social en France -1800 à 1900, rapport de convention de recherche MIRE-INED*, n.d., volume d'annexes, p. 27, p. 76).

<sup>109</sup> Mehmed SÜREYYA, *Sicill-i Osmânî Yahud Tezkire-i Meşâhir-i Osmâniyye*, 4 vol. Istanbul, Sebil Yayinevi, 1995, vol. III, p. 317.

Certes, rapportée à la notice des *Sicill-i ahval* (SA) d'Arif Pacha citée plus haut, la notice SO est particulièrement brève et couvre peu de thèmes : lieu et date de naissance, identité du père, formation, langues parlées, salaires et décorations ne sont pas évoqués. La précision des informations est largement inférieure, qu'il s'agisse des dates de nomination (seules sont évoquées celles relatives aux postes sommitaux de fin de carrière), ou des fonctions occupées : des vingt-deux postes cités dans la fiche SA, seuls huit sont notés avec la même précision dans la notice SO. Le lieu d'inhumation, la personnalité, et le niveau de fortune de l'employé ici évoqués, figurent souvent dans les notices du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais jamais dans les SA. Cela dit, la simplicité du style, la précision des dates et l'absence de commentaires évoquent davantage les seconds. Il est fort probable que l'auteur des *Sicill-i osmanî* ait consulté des copies des *Sicill-i ahval*, à l'instar des historiographes des époques suivantes, Mahmud Kemal İnal ou Mehmed Zeki Pakalın<sup>110</sup>.

Au-delà de la forme et du style, ce sont les caractères essentiels du genre biographique qui ressortent transformés de l'opération des *Sicill-i ahval*. Car là où la précision (voire la vérité) des faits rapportés n'était pas toujours de mise dans les recueils, elle devient une règle dans les *sicill* : il s'agit de juger sur pièces, de prendre des décisions administratives en fonction de données vraies. Or ce souci de vérité est précisément ce qui fonde les genres biographique et autobiographique. Le paradoxe en est qu'en mettant au point un outil administratif, l'État participe, me semble-t-il, à la constitution d'un genre considéré comme littéraire ou historique.

---

#### L'ÉMERGENCE DE L'AUTOBIOGRAPHIE

L'auteur d'une notice traite essentiellement de sa vie d'individu, pose une identité entre le narrateur et le personnage principal, et développe une perspective rétrospective du récit. Partant, il remplit la plupart des critères qui caractérisent les textes autobiographiques<sup>111</sup>. Son récit ne saurait toutefois être complètement décrit comme tel : si l'employé décline son identité, il ne décrit pas sa personnalité ; il ne porte aucun

<sup>110</sup> B. KÜTÜKOĞLU, *Vekayi'nüvis*, *op. cit.*, p. 214.

<sup>111</sup> P. LEJEUNE, *Le Pacte*, *op. cit.*, p. 14. On consultera également S. HUBIER, *Littératures*, *op. cit.*



jugement sur sa carrière, encore moins sur sa vie, ne dit rien de ses réussites et de ses échecs, de ses joies ou de ses peines<sup>112</sup>. Par ailleurs, c'est l'administration qui met l'employé en demeure de se faire auteur. Lui n'a rien de l'égotiste qu'on identifie généralement à travers l'autobiographie. Il semble néanmoins prendre part à l'émergence du genre dans la société turque des décennies suivantes. Mon hypothèse est que la formulation biographique, par le récit, du rapport de l'individu isolé face à l'État, contribue à l'affirmation du souci de soi : l'employé qui, dans le champ politique, *livre une biographie à l'État*, c'est le *je* qui, dans le champ littéraire, *se livre dans un nouvel état*. Un tel processus peut sembler paradoxal : en même temps que le mode d'individualisation assure et renforce le lien de la soumission du serviteur à son sultan, il ouvre la voie à une expression autobiographique autonome<sup>113</sup>. Nous allons voir que le paradoxe peut être levé.

L'entrée en autobiographie est aussi inédite que générale : là où quelques dizaines de chroniqueurs avaient expérimenté un discours *très partiellement* autobiographique dans les siècles précédents, quelques dizaines de milliers d'agents de l'État, du plus simple des secrétaires au plus grand des vizirs, sont les auteurs de textes *essentiellement* autobiographiques. Or ces textes sont pour certains d'entre eux rendus publics : les notices des plus célèbres dignitaires sont reproduites dans les revues officielles, comme *Malumat*, et sont donc accessibles à des lecteurs dont on a vu en quoi ils étaient sensibles aux récits de personne. Ne peut-on dès lors supposer qu'une généralisation ottomane de l'écrit *sur soi* offre le premier pas à une émergence turque de l'écrit *pour soi* évoquée en introduction ? De l'une à l'autre en effet, s'affiche une même posture rhétorique de rapport à la vérité. Le souci de répondre à la question posée (par le pouvoir pour l'autobiographie administrative ; par les lecteurs pour l'autobiographie littéraire) ; la recherche des origines fami-

<sup>112</sup> C'est une différence importante avec les autobiographies du parti communiste constituées sous Staline. Dans le cas soviétique, outre des données biographiques sur l'origine sociale, la scolarité, la formation professionnelle et le cursus politique, c'est tout l'environnement personnel qui doit être exposé : relations privées et milieu professionnel, influences intellectuelles, vie sociale, prises de positions politiques (B. STUDER, « Introduction », Brigitte Studer, Berthold Unfried, Irène Hermann (éds.), *Parler de soi sous Staline. La construction identitaire des années trente*, Paris, Fondation de la MSH, 2002, p. 1-23, p. 12).

<sup>113</sup> Pour le dire autrement : les *Sicill-i ahval* comme « technique de pouvoir » ouvrent la voie à la possibilité d'une « technique de soi » autobiographique (M. FOUCAULT, « Le sujet et le pouvoir », Daniel Defert et François Ewald (éds.), *Dits et écrits*, IV, Paris, Gallimard, 1994, p. 222-243).

liales ; le sentiment d'une continuité temporelle ; la recombinaison d'une cohérence biographique par le récit ; la posture de la franchise et de l'exactitude ; le fait de placer sa vie sous le regard d'un tribunal (l'administration du sultan dans le premier cas ; le public des lecteurs dans le second) sont autant de cadres communs à l'autobiographie administrative et à l'autobiographie littéraire.

Poser aux dignitaires des questions qu'ils ne se posaient pas jusqu'alors et les enjoindre à y répondre avec exactitude, c'est leur donner les moyens d'entrer en littérature : un Tahsin Pacha qui remplit sa notice des *Sicill-i ahval* sous Abdülhamid, c'est un agent de l'État qui initie un rapport à l'écrit, affiné à l'occasion de la rédaction de ses mémoires publiés par le journal *Milliyet* en 1930-1931<sup>114</sup> ; un Said Pacha qui se justifie des accusations qui ont été portées contre lui dans l'exercice de ses fonctions, dessine un cadre rhétorique qui ressemble en partie au pacte de vérité fondateur du discours autobiographique : il prend la posture d'un homme sincère, d'un auteur dépouillé d'intérêts politiques – une attitude aussi fréquente que généralement feinte en autobiographie<sup>115</sup> ; il se met en quête de sa propre cohérence ; il accorde la vision de sa trajectoire à l'idée qu'il se fait du régime<sup>116</sup>.

Le panoptique ottoman a toutefois ses limites. Certes, le système politique hamidien institue une « civilisation du rapport », pour reprendre l'expression employée par Nicolas Werth dans le contexte soviétique<sup>117</sup> : il repose sur le traitement d'informations transmises au sultan par un réseau d'espions ; ainsi, la capitale est-elle divisée en vingt et une régions dont chacune est dirigée par un chef du renseignement en étroite liaison avec le Palais<sup>118</sup>. Mais l'autobiographie n'est pas totale : si le sultan espionne ses hommes et s'intéresse à leur vie privée, c'est avant tout par crainte d'un coup d'État. Aucune « paranoïa institutionnelle » n'existe qui contraindrait les agents de l'État à verser dans l'introspection générale<sup>119</sup>.

<sup>114</sup> *Tahsin Paşa, op. cit.*, p. XVII-XIX.

<sup>115</sup> Sur les feintes de Said Pacha, voir Zekeriya KURŞUN, « Küçük Mehmet Said Paşa (Siyasi Hayatı, İcraatı ve Fikirleri) », thèse de doctorat, Istanbul, Université de Marmara, 1991. Pour une critique de la sincérité des textes autobiographiques, voir P. VALERY, *Œuvres*, Gallimard, 1980, Pléiade, t. 1, 1980, p. 566-571.

<sup>116</sup> Par comparaison, l'identité du cadre communiste sous Staline se construit par le jeu entre subjectivation de l'individu par la narration de soi, et l'objectivation de ce même individu par l'appareil bureaucratique (B. STUDER, « Introduction », *loc. cit.*, p. 14-17).

<sup>117</sup> Cité par B. Studer, « Introduction », *loc. cit.*, p. 1-23.

<sup>118</sup> F. GEORGEON, *Abdülhamid II, op. cit.*, p. 160.

<sup>119</sup> Cette « paranoïa institutionnelle » désigne le sentiment d'impuissance qui se développe dans le cercle étroit des plus hauts dirigeants soviétiques des années 1930, puis

Plutôt que du camarade communiste, le pacha autobiographe se rapproche davantage du fonctionnaire français pensé par Durkheim : incarnation de la « conscience claire » qu'est l'État, les hauts dignitaires se situent du côté des institutions<sup>120</sup> : puisqu'ils sont les instruments principaux de l'organisation – voire de la rationalité – de la société politique, il ne leur appartient pas de participer aux conflits qui traversent cette société. La politique telle que voudraient la pratiquer les libéraux ou les démocrates européens n'est pas leur affaire : peu d'entre eux adhèrent aux mouvements de contestation animés par les Jeunes Ottomans puis les Jeunes Turcs. Et pour s'assurer qu'ils s'en tiennent à l'exercice de leurs fonctions, le pouvoir du sultan, classiquement, bâillonne et censure. C'est toute la différence entre une autobiographie d'État, qui exclut chez chacun la possibilité de formuler une opinion personnelle sur le régime, et une autobiographie soviétique qui exige au contraire de tous la production d'une opinion sur le parti, voire d'une autocritique<sup>121</sup> ; entre un système qui utilise les biographies comme idéal-type uniquement fonctionnel de bon agent, et un organe politique qui cherche dans les recoins de la vie privée du sujet le miroir du bon citoyen et camarade<sup>122</sup> ; entre un recours à l'écrit autocratique qui caractérise le XIX<sup>e</sup> siècle, et le mode de subjectivation totalitaire qui fait la singularité du siècle suivant.

chez Staline lui-même : plus le pouvoir central se renforce, plus ce sentiment d'impuissance persiste et s'accroît (B. STUDER, « Introduction », *loc. cit.*, p. 12). Sur le système policier et la réputation paranoïaque du sultan Abdülhamid II, voir F. GEORGEON, *Abdülhamid II, op. cit.*, p. 14-15, p. 159-164, p. 387-389.

<sup>120</sup> Pierre BIRNBAUM, « La Conception durkheimienne de l'État : l'apolitisme des fonctionnaires », *Revue française de sociologie*, vol. XVII, n° 2, 1976, p. 247-258 ; N. BERKES, *The Development of Secularism in Turkey*, Montreal, Mc Gill University Press, 1964, p. 12.

<sup>121</sup> L'autobiographie administrative n'a rien à voir avec l'« autobiographie de parti » soviétique qui exige du militant désireux d'accéder au parti de se livrer au préalable à une déclaration autobiographique publique (N. WERTH, *Être communiste en URSS sous Staline*, Paris, Gallimard/Julliard, 1981 ; B. STUDER, « Introduction », *loc. cit.*, p. 1-23).

<sup>122</sup> Dans la Russie stalinienne comme au sein du PCF, les autobiographies d'institution sont l'une des pièces qui permettent d'élire les « bons et loyaux sujets staliniens », et d'écarter les « mauvais sujets ». Elles sont fondées sur un récit de soi, guidé par un questionnaire, qui vise à déceler ceux qui sont conformes aux attentes de l'institution communiste (Claude PENNETIER & Bernard PUDAL, « Les Mauvais sujet du stalinisme », Brigitte Studer, Berthold Unfried, Irène Hermann (éds), *Parler de soi, op. cit.*, p. 65-95). Sur les autobiographies exemplaires de dirigeants communistes érigées comme modèle de l'*homo sovieticus*, voir Claude PENNETIER, Bernard PUDAL, « Stalinisme, culte ouvrier et culte des dirigeants », *Le Siècle des communismes*, Paris, Seuil, 2004 (1<sup>ère</sup> éd : 2000), p. 553-563.

## CONCLUSION

Si l'administration des *Sicill-i ahval* ne disposait pas d'une tradition de récit autobiographique solidement établie, elle puisait à un genre pour le coup ottoman (la biographie), autant qu'elle mobilisait des pratiques d'écriture sur soi déjà existantes : elle mettait à profit l'apport ottoman à la tradition islamique, au discours classique sur les lettrés, les religieux et les poètes ; sous l'effet de la centralité culturelle dynastique et du poids de l'État, elle reprenait à son compte l'intérêt accordé aux vies de dignitaires. C'est ainsi qu'un répertoire administratif trouvait une inspiration dans les récits de personne et les chroniques, autant qu'il contribuait à l'élargissement du discours biographique à un plus grand nombre. Plus près de nous, il marquait la première étape d'une évolution : de l'autobiographie administrative créée par l'État impérial, à l'autobiographie achevée comme genre littéraire par les Turcs dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est une hypothèse qu'il faudrait continuer d'explorer : un type d'écrit encouragé au XVIII<sup>e</sup> siècle par le pouvoir, initié au XIX<sup>e</sup> siècle par une administration en réforme, aurait profité en dernier lieu à une expression littéraire qui se prétendait indépendante de toute forme d'influence ou de contrôle politiques : l'autobiographie du sujet. La liberté du discours sur soi aurait procédé en partie d'une contrainte imposée par l'administration à ses agents. D'où une autre hypothèse : après que l'État eut contribué (comme système technique et organe d'individualisation) à l'émergence de l'autobiographie sous les derniers Ottomans, le récit de soi serait devenu une pratique assez courante aux premiers temps de la République pour participer, dans un mouvement inverse, à la construction du nouvel État au rythme des discours d'Atatürk.

La Turquie vit encore aujourd'hui à l'écoute du *Nutuk*, discours fleuve prononcé en 1927 par Mustafa Kemal devant le premier congrès du Parti républicain du peuple. Ce texte conserve un incroyable rayonnement : publié et remanié maintes fois, il est connu de tous les Turcs ; il constitue la version officielle de la Guerre d'indépendance entre 1919 et 1922. Son *incipit* (« Le 19 mai 1919, je débarquai à Samsun »), sans doute le plus célèbre de Turquie, annonce une présence dominante du je, à chaque page. Mustafa Kemal ne parle certes pas de lui pour la première fois : il a appris de l'administration ottomane à rédiger une notice

biographique comparable à celle des *Sicill-i ahval*, puisqu'il était officier de l'armée ottomane dont nous savons qu'elle disposait de dossiers de personnel. Il a évoqué son rôle historique à plusieurs reprises. Mais jamais autant que dans ce texte, n'a-t-il offert une telle possibilité d'expression au *je* autobiographique hérité des Ottomans.

Autour de ce *je*, l'histoire de la naissance d'un État (la Turquie moderne) se fonde dans un récit de carrière (le parcours personnel de Mustafa Kemal, encore général ottoman en mai 1919). Mais si l'État consacre l'exercice autobiographique (un discours sur soi devient histoire officielle), c'est aussitôt pour en restreindre l'usage : la version kémaliste de la guerre d'indépendance n'en tolère aucune autre. Il a ainsi fallu attendre 1969 avant de voir les mémoires de Kâzım Karabekir, compagnon d'armes de Mustafa Kemal, publiés sous une forme complète. Il a fallu attendre encore davantage avant de voir romanciers et poètes s'abandonner au désir d'écrire pour soi. Serait-ce parce que le lien entre écrit autobiographique et contrainte politique (que nous avons analysé chez les agents de l'État) caractérise, dans son ensemble, la société des hommes qui lisent et qui écrivent ? Serait-ce parce que le sujet a tiré de la jouissance de la citoyenneté une liberté de se dire autrement, de se dire soi ? Mais si, à l'inverse, il a tardé autant à accéder au sentiment de son autonomie littéraire, n'est-ce pas que l'État a longtemps empêché les plumes de glisser là où il leur plaisait de glisser ? Il semble bien, à la réflexion, que l'auteur désireux d'être « un sujet d'écriture, d'être une écriture » est d'un âge aussi récent que le citoyen qui se découvre en mesure et en droit d'avoir prise sur ce qui le lie au monde.

Olivier BOUQUET, *L'autobiographie par l'État chez les derniers Ottomans*

Créée en 1879, au début du règne d'Abdülhamid II, la Commission des *Sicill-i ahval* est chargée d'une opération biographique inédite dans l'histoire de l'Empire ottoman : le recueil des récits de carrière de l'ensemble des employés de l'administration civile. Si cette nouvelle institution ne peut s'appuyer sur aucune tradition de récit autobiographique solidement établie pour mener cette vaste entreprise, elle semble puiser à un genre pour le coup ottoman (la biographie), en reprenant à son compte, sous l'effet de la centralité culturelle dynastique et du poids de l'État, l'intérêt accordé aux vies de dignitaires. De cette première hypothèse explorée dans l'article, en découle une seconde : un type d'écrit, encouragé au XVIII<sup>e</sup> siècle par le pouvoir impérial et initié au XIX<sup>e</sup> siècle par une administration en réforme, – ce que j'appelle l'autobiographie par l'État – aurait contribué à l'élargissement du discours biographique à un plus grand nombre, participant ainsi à l'émergence d'une nouvelle expression littéraire : l'autobiographie du sujet, achevée comme genre littéraire par les Turcs, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Olivier BOUQUET, *Autobiography by the State among the last Ottomans*

Created in 1879 at the beginning of Abdülhamid II's reign, the *Sicill-i ahval* Commission was entrusted to record the employees *curricula* of the whole civil administration. Interestingly enough, the Imperial State had never tempted such a large operation in the previous centuries. Besides, the Commission did not make use of any autobiographical sources, as the Ottomans had never really explored them, even in the 19<sup>th</sup> century, although, such an innovative biographical enterprise most probably found a profitable inspiration in classical *compendia* dedicated to dignitaries. Indeed this genre had been exploited to a great extent by major bureaucrats and intellectuals involved in the glorification of the dynasty and the ideological shaping of the Imperial State. Based on the exploration of this hypothesis, our study leads us to another one : evaluating the extent to which a type of narrative encouraged by the Imperial Power in the 18<sup>th</sup> century and reorganized by the 19<sup>th</sup> century *Tanzimat* administration – that I may call autobiography by the State – very probably contributed to enlarge autobiographical practices. It is moreover arguable that it presumably exercised an influence on the emergence of new literary expression of the self as explored by 20<sup>th</sup> century Turkish writers.